



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question au Gouvernement n° 2175

Texte de la question

GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Le Bouillonec, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Monsieur le Premier ministre, comme vous venez de l'évoquer, le projet de la métropole du Grand Paris a connu, ces derniers jours, plusieurs avancées décisives.

Le Conseil des élus, au sein de la mission de préfiguration, a validé, à une très large majorité, la création, au 1er janvier 2016, de la métropole du Grand Paris, en vous formulant plusieurs propositions d'évolution de son organisation et de ses compétences.

De manière tout aussi essentielle – et c'est sur cela que je souhaite vous questionner – s'est tenu hier matin le comité interministériel, qui a réuni, sous votre présidence, les membres de votre Gouvernement en charge des grandes stratégies de l'État pour les territoires.

Dans l'après-midi, vous avez été accueilli à Créteil par notre collègue Laurent Cathala, sur le site Créteil-L'Échat, à l'occasion de la cession du foncier sur lequel va être réalisée une gare de la ligne 15 du futur Grand Paris express. Ce site de Créteil-L'Échat est emblématique de tous les enjeux attachés non seulement à la réalisation de ce grand réseau de transport de banlieue, mais aussi à la construction d'une métropole du Grand Paris, dans le cadre d'un partenariat entre l'État et ses grands opérateurs ainsi que les collectivités territoriales et locales : enjeu de la mobilité, avec la réalisation de ce réseau de métro automatique servant au quotidien à la vie des habitants ; enjeu du logement, avec la réalisation de logements adaptés à leurs besoins et à leurs moyens ; enjeu du développement économique par le renforcement des stratégies et des dynamiques d'accueil des entreprises ; enjeu du réaménagement urbain et de la restructuration des grands quartiers de ces communes, pour en améliorer la fonctionnalité et l'équilibre ; enjeu, enfin, du développement durable, dans tous les aspects du progrès environnemental.

Dans le même temps, nous avons conscience que cette démarche est une chance extraordinaire non seulement pour notre territoire francilien, pour la région francilienne, mais aussi pour toutes les régions de France et pour notre pays lui-même. Elle l'est aussi pour la place que notre grande métropole capitale tient et doit continuer à tenir en Europe comme dans le monde.

Monsieur le Premier ministre, quelles sont les grandes orientations de votre démarche ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur Jean-Yves Le Bouillonec, je vous remercie de votre question. Vous qui connaissez parfaitement ces sujets, qui avez présidé Paris métropole et beaucoup contribué à la définition des orientations que j'ai eu l'occasion de présenter, vous avez vous-même, dans votre question, indiqué ces grandes orientations. Je les avais d'ailleurs déjà évoquées, d'une certaine manière, dans ma réponse à Mme Péresse.

Vous avez raison de souligner que soutenir la région capitale, c'est évidemment aussi contribuer à soutenir notre pays. Dans quelques jours, au Sénat, j'aurai l'occasion, comme je le fais régulièrement devant les assemblées d'élus, de présenter le projet de réforme de nos territoires, qui concerne tant les contrats de plan État-région, le débat que vous aurez sur la dotation aux collectivités territoriales, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances, que les projets qui concernent nos métropoles : je pense à Marseille et, bien évidemment, à Paris.

C'est une ambition pour la France, qui passe d'abord par la concrétisation, l'accélération de la mise en œuvre du Grand Paris des transports, qui concerne douze millions de Franciliens, au moyen de la rénovation des lignes RER – je pense plus particulièrement aux lignes C et D.

Ce faisant, c'est un moyen de renforcer l'attractivité de la capitale : chaque année, soixante millions de visiteurs – tant des acteurs économiques que des touristes – se rendent en Île-de-France. Nous en parlons souvent avec Laurent Fabius : nous avons un effort tout particulier à engager dans ce domaine pour tenir notre place dans la compétition mondiale entre les grandes capitales. C'est un enjeu bien sûr essentiel pour l'attractivité comme pour les usagers.

De ce point de vue, les nouvelles lignes de métro du Grand Paris express, comme l'amélioration du réseau existant, sont des priorités...

M. Christian Jacob. Vous êtes candidat aux régionales ?

M. Manuel Valls, Premier ministre . . .mais je souhaite insister tout particulièrement sur les lignes qui faciliteront le déplacement de banlieue à banlieue, comme sur celles desservant Orly et Roissy.

Le Grand Paris, c'est aussi l'intervention concrète pour débloquer la construction de logements.

M. Marc Le Fur. Paris n'est pas la France !

M. Manuel Valls, Premier ministre. De fait, les cinq sites que nous avons évoqués hier, qui seront suivis d'une quinzaine d'autres sites, avec une intervention plus directe de l'État, doivent permettre la construction de 70 000 logements.

Vous l'avez dit aussi : notre ambition est de faire du Grand Paris le modèle de la ville de demain, une métropole dynamique, solidaire, qui nous permette également de lutter contre les fractures territoriales. Ce sujet a été évoqué à l'instant. La politique de la ville, la politique scolaire, les politiques de droit commun doivent aussi y contribuer.

M. Christian Jacob. La campagne des régionales a commencé !

Mme Valérie Péresse. Cela fait dix-sept ans que vous êtes au pouvoir, assumez votre bilan !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Pour cela, monsieur Le Bouillonec, vous le savez, il faut également créer les institutions qui nous permettront d'avancer ensemble. Les élus de la région ont bien avancé, ont conclu un accord qui permettra de construire l'avenir.

Des sujets restent toutefois à débattre. Il faut en particulier éviter de porter atteinte à la simplification nécessaire

qu'attendent les Français et les Franciliens. Par ailleurs, la fiscalité doit soutenir le développement économique et promouvoir la solidarité entre les territoires.

Je sais pouvoir compter sur vous, monsieur Le Bouillonec, pour poursuivre ce projet. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Bouillonec](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2175

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 octobre 2014](#)